RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00312
Numéro SIREN : 522 678 291
Nom ou dénomination : ABLM

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 6982

Copie certifiée conforme

FITECO

Expertise comptable | Conseil | Audit

EURL ABLM

PEINTURE

70 Rue du Moulin du Mas Blanc
87100 LIMOGES

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

fiteco.com

37 RUE BARTHELEMY THIMONNIER

87280 LIMOGES
Tél : 0555383538

Смотрите видео здесь

Bilan Actif

	30/06/2023			30/06/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	3 006	1 534	1 472	
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	9 847	1 487	8 360	9 344
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 466	36 305	6 161	8 592
Autres	70 044	40 966	29 079	42 320
Immobilisations corporelles en cours	37 669		37 669	15 403
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 400		2 400	400
Autres	1 680		1 680	1 680
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**167 112**	**80 292**	**86 820**	**77 739**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	11 659		11 659	10 087
En cours de production de biens	70 000		70 000	7 000
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	478 260		478 260	624 929
Autres créances	29 330		29 330	12 956
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 489		19 489	115 780
Charges constatées d'avance (3)				
ACTIF CIRCULANT (II)	**608 738**		**608 738**	**770 752**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**775 849**	**80 292**	**695 558**	**848 491**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 167 112 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 360	1 646		3 006
Immobilisations corporelles	134 795	25 232		160 026
Immobilisations financières	2 080	3 000	1 000	4 080
TOTAL	**138 235**	**29 878**	**1 000**	**167 112**

Amortissements et provisions d'actif = 80 292 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 360	174		1 534
Immobilisations corporelles	59 136	19 622		78 758
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**60 496**	**19 796**		**80 292**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	3 006	1 534	1 472	de 1 à 3 ans
Agencement des constructions	9 847	1 487	8 360	10 ans
Inst. techn mat et out industr.	42 466	36 305	6 161	de 1 à 5 ans
Materiel de transport	66 694	38 285	28 409	de 1 à 5 ans
Materiel bureau et info	3 350	2 680	670	3 ans
Immob en cours / immob corp.	37 669	0	37 669	Non amortiss.
TOTAL	**163 032**	**80 292**	**82 740**	

Etat des créances = 511 670 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 080	2 400	1 680
Actif circulant & charges d'avance	507 590	507 590	
TOTAL	**511 670**	**509 990**	**1 680**

Notes sur le bilan passif

Capital social = 4 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	40,00	4 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**40,00**	**4 000**

Etat des dettes = 397 237 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	185 652	98 743	86 909	
Dettes financières diverses	272	272		
Fournisseurs	58 986	58 986		
Dettes fiscales & sociales	152 114	152 114		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	214	214		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**397 237**	**310 328**	**86 909**	

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 2 405 E

Dettes fiscales et sociales	Montant
Charges sociales a payer(4386000000)	*1 056*
REGUL RSI 2022 MR MARTIN	*1 056*
Etat : charges a payer(4486000000)	*1 136*
CFE 1ER SEMESTRE 2023	*936*
TVS 1ER SEMESTRE 2023	*200*
TOTAL	**2 192**

Autres dettes	Montant
Diverses charges a payer(4686000000)	*214*
SIST.BTP.COT.06/2023	*214*
TOTAL	**214**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SEANCE DU 31 OCTOBRE 2023

Copie certifiée conforme

L'an deux mille vingt-trois, et le trente et un octobre, à 18 heures,

L'associé unique de la société « **ABLM** », Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de **4 000 €**, divisé en 100 parts sociales de 40 € chacune, dont le siège social est à LIMOGES (87100), Moulin du Mas Blanc, 70 rue du Moulin,

S'est réuni au dit siège en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur **Loïc MARTIN** co-gérant, propriétaire de 100 parts
- Madame **Christelle MARTIN**, co-gérante

Madame **Christelle MARTIN** préside la séance.

Elle constate que Monsieur **Loïc Martin** possédant la totalité du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la présidente rappelle que la présente réunion a été provoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe du dit exercice ;

2) Affectation des résultats de l'exercice ;

3) Quitus aux gérants au titre de l'exercice écoulé

4) Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;

5) Approbation des dites conventions.

Madame la présidente dépose sur le bureau pour être mis à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 juin 2023 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Property of Stanford University Libraries

Madame la présidente rappelle à l'assemblée que tous les documents ont été tenus à la disposition de l'associé unique dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente met ensuite aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir examiné les comptes et le bilan de l'exercice clos le **30 juin 2023,** les approuve dans toutes leurs parties et décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice de **14 883.48 €** au compte « **Autres Réserves** » pour l'intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne quitus aux gérants de leur gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'approuve dans toutes ses parties et donne tout quitus à cet égard.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le président lève la séance à 18 h 40 et l'associé unique a, après lecture, signé le présent procès-verbal.

Copie certifiée conforme

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir examiné les comptes et le bilan de l'exercice clos le **30 juin 2023,** les approuve dans toutes leurs parties et décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice de **14 883.48 €** au compte « **Autres Réserves** » pour l'intégralité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne quitus aux gérants de leur gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2023.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'approuve dans toutes ses parties et donne tout quitus à cet égard.

Sun Aug 4 Time 2002